

Massicotte E Z
157 Coursol

REVUE MENSUELLE

LA LIANCE NATIONALE

SOMMAIRE

MELANGES : Caisses d'épargne scolaire, 35 ; Catholiques romains du R. I., 36 ; Conférences instructives, 39 ; La laïcisation des hôpitaux, 40 ; Les accidents de mines, 41 ; L'alcool et la race, 41 ; Conseils pratiques, 42 ; Artisans millionnaires, 42 ;

MUTUALITE : Un moment de réflexion, 33 ; Questions mutualistes, 34 ; Ça et là, 43 ; L'homme qui a besoin de l'A. N., 43 ; Condoléances, 44 ;

OFFICIEL : L'A. N. à Joliette, 39 ; Nominations, 44 ; Accusés de réception, 44 ; Nécrologie, 44 ; Etat financier, 45 ;

GRAVURES : M. A. P. Garon, 34.

SURPLUS AV
31 JAN. 1908
\$755,761.84

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

VINCIT CONCORDIA FRATRUM

Vol. XIV, No 3.

Montréal, Mars 1908.

50 cts par an.

Un Moment de Réflexion

Voilà une semaine, un ami m'arrive pour m'apprendre qu'il était à fonder un campement (ou succursale) d'une certaine société américaine, dans la localité où je réside. Sachant que je m'occupe beaucoup de mutualité il venait m'offrir le poste de secrétaire-archiviste.

—Je vais réussir au-delà de mes espérances, me dit-il, car j'ai déjà enrôlé trente-deux membres.

—Comment, tu as trouvé trente-deux compatriotes prêts à faire partie d'une institution qu'ils ne connaissent que de nom et dont le siège social est très éloigné. Voyons! par quel miracle en es-tu arrivé là?

—J'attribue mon succès, en premier lieu, au fait que cette société est américaine, notre peuple ayant généralement une sympathie irraisonnée pour les institutions des États-Unis; ensuite, à ce que cette société est secrète, le mystère possède toujours de l'attrait; enfin, à ce que les officiers et les sociétaires doivent revêtir de jolis costumes durant les assemblées.

—Et c'est en exploitant la frivolité et les erreurs de jugement de nos compatriotes que tu veux introduire cette association étrangère parmi nous! Sais-tu bien que je te croyais plus patriote, plus pratique et plus sérieux que cela!

Oh! ne te récrie pas! Ecoute plus tôt mes raisons et tu me diras ensuite si j'ai tort.

La mutualité anglo-saxonne ou anglo-américaine a du bon, pour les peuples de langue anglaise et protestants, seulement, nous avons aussi nos associations et elles ne le cèdent en rien à leurs soeurs, tant sous le rapport de la solidité que sous celui de l'aide qu'elles procurent à leurs membres. De ces sociétés, les nôtres, il en existe quatre en Canada et deux aux États-Unis, nous ne sommes donc pas

excusables de nous adresser aux autres races, surtout quand on songe que les têtes dirigeantes des autres institutions ne sont pas catholiques, qu'elles ne parlent pas français et qu'elles ne peuvent pas, conséquemment, partager nos idées sur plusieurs questions d'un intérêt primordial, pour nous.

Un pays qui est jeune comme le nôtre a un besoin continu de capitaux pour ses industries et son commerce. Ces capitaux il doit les trouver en grande partie dans les banques, les compagnies d'assurances et les sociétés de secours mutuels, parce que c'est dans ces institutions que les gens portent leurs économies et qu'elles y séjournent le plus longtemps. Mais pour cela, il faut que ces institutions soient du pays, car autrement nos épargnes prennent le chemin de l'étranger, elles vont acheter des matières premières pour les manufactures de nos voisins; elles vont payer le salaire des ouvriers étrangers; elles vont faciliter les affaires des autres au détriment des nôtres. Voyons! est-ce juste, cela? Tu réunis un certain nombre de tes amis, tu leur offres une chose qui vient de l'étranger alors qu'elle existe pareillement en Canada. En ce faisant tu forces tes amis à expédier, chaque mois, cinquante dollars, au moins, qu'ils ont gagné ici et dont nos industries et notre commerce seront privés pour longtemps, sinon pour toujours, car tes amis s'apercevront bientôt qu'ils ont fait une erreur, ils comprendront bientôt qu'ils ne sont pas à leur place dans cette société et ils la quitteront, petit à petit. Et l'argent qu'ils auront envoyé là-bas, y restera. Ce sera donc autant de perdu pour nos affaires, pour nos ouvriers.

Un pays vigoureux comme les États-Unis, ou ancien comme la France, peut se permettre de prêter ou d'envoyer ses capitaux ailleurs, sans que cela lui fasse tort, mais un jeune pays comme le Canada ne peut pas agir ainsi. Chaque dollar épargné qui part d'ici,

veut dire un retard dans un progrès, une perte pour l'ouvrier et celui qui se rend coupable d'une telle action mériterait d'en souffrir seul. Malheureusement, il n'en est pas ainsi, nous sommes tous solidaires et nous en souffrons tous. Et si celui qui s'enrôle est coupable, que penser de celui qui use de son influence pour convaincre les autres?

Je vois bien, à ta mine, que tu n'avais pas cru faire un acte si repréhensible, aussi je m'arrête; cependant, avant de poursuivre ton travail, réfléchit à ceci: La province de Québec verse chaque année, en primes et en contributions, aux compagnies d'assurances et aux mutualités étrangères la somme énorme de \$6,000,000. Imagine-toi ce que cette somme produirait de travail et d'aisance si elle retournait à notre commerce et à nos manufactures, surtout!...

Là-dessus, accablé, mon pauvre ami eut néanmoins la force de répliquer:

—Mais, il nous en reviendra de ces sommes!

—Elles nous reviendront graduellement, très tard peut-être, mais jamais intégralement. Une partie restera toujours là-bas, celle qui sert à défrayer les dépenses, une autre partie, celle des bénéfices réalisés par l'industrie avec notre argent, ne nous reviendra pas, non plus; quand au reste, il nous sera remis dans cinq, dix, quinze ou vingt ans, c'est-à-dire après que notre pays en aura souffert pendant longtemps...

Il me fut impossible de continuer, car mon interlocuteur prit soudainement son chapeau, me salua et sortit.

La leçon n'a pas été perdue, mais elle n'a profité qu'à moitié, car mon ami a cessé de recruter... pour passer sa charge à un autre! Quand donc serons-nous conséquent?

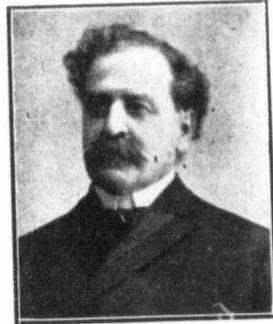
X

Questions Mutualistes

Le surintendant des assurances de l'Etat de New-York se basant sur l'opinion émise par le procureur général de cet état vient de donner avis que les mineurs ne pourraient plus s'affilier légalement aux sociétés de secours mutuels.

Cette mesure heureusement spéciale à cet état nous paraît être injuste et contraire à l'intérêt de la jeunesse, car elle empêche les mineurs qui travaillent de participer à la plus

Nos Sociétaires Distingués



M. A. P. GARON,
Magistrat de District, Rimouski.

belle des formes de l'épargne: celle de l'assurance contre la maladie et la mort.

Nous lisons dans l'*Almanach du Peuple*:

Fondée il y a quinze ans, c'est-à-dire le 11 décembre 1892, et incorporée en mai 1893, l'Alliance Nationale a parcouru, en ce court laps de temps, toutes les étapes qui mènent une institution à la prospérité et aux plus grands succès. Aujourd'hui, on la trouve implantée dans plus de trois cents endroits de la Province de Québec, des Provinces Maritimes, du Nord-Ouest et du Rhode-Island, E.-U. Son effectif est de 20,000 sociétaires et son recrutement se poursuit avec une vigueur et une régularité qui fait l'admiration.

Quelles sont donc les raisons d'une existence aussi heureuse? Les voici en peu de mots: L'Alliance Nationale a été la première mutualité canadienne-française et catholique qui a adopté une constitution fédérative lui permettant de créer des groupes autonome partout; elle est la première qui a adopté les taux fixes et gradués suivant l'âge, elle est la première qui s'est créé une réserve dès le commencement de ses opérations; elle est enfin la première qui ait offert aux nôtres deux genres de certificat, l'un d'assurance vie entière, l'autre d'assurance de dotation.

La fondation de l'Alliance Nationale a donc marqué un progrès immense dans l'histoire de la mutualité canadienne-française et comme cette association répondait à un besoin pressant, elle fut accueillie avec une faveur spéciale dès sa naissance. Dirigée avec fermeté et prudence par des compatriotes très versés dans les questions mutualistes et financières, l'Alliance Nationale possède depuis plusieurs années, la plus forte réserve par \$1,000 d'obligations contractées. Si on ajoute qu'elle est essentiellement canadienne-française et catho-

lique, nous aurons raison de présumer que notre race doit être fière de cette belle et puissante société à laquelle tous les catholiques de langue française devraient s'efforcer d'appartenir, non seulement pour bénéficier des nombreux avantages pécuniaires qu'elle accorde, mais encore parce qu'elle travaille à la conservation de notre langue en Amérique et qu'elle propage le respect de la foi et des institutions catholiques.

Les Caisses d'Épargne Scolaire

Dans un article fort bien fait, notre confrère *Le Progrès* de la ville de St-Louis, vient de donner à ses lecteurs l'histoire d'un mouvement destiné à produire un bien considérable parmi notre population, nous voulons parler de la création des caisses d'épargne scolaire dont l'utilité et la nécessité se font grandement sentir en ce pays.

Après avoir signalé que M. l'abbé L. Perreault, curé de la Côte des Neiges, a établi une caisse d'épargne scolaire pour les écoliers de sa paroisse, depuis trois ans déjà, et que Valleyfield a aussi tenté un essai du même genre, notre confrère appuie surtout sur l'importance des caisses fondées par M. le chanoine LePailleur, dans la ville St-Louis, en juillet 1907, et par M. Alphonse Desjardins, à Lévis, en septembre dernier.

Il nous donne sur l'oeuvre créée par l'actif et dévoué curé de St-Louis, des renseignements tellement intéressants que nous nous faisons un devoir de les reproduire en partie, persuadés qu'ils feront naître chez nos sociétaires, l'idée de prêter leur appui et leur influence à l'expansion d'un mouvement qui peut avoir une bien grande portée sociale.

ORIGINE DE L'OEUVRE

« En juin 1907, M. le chanoine LePailleur visitait l'une des écoles de sa paroisse.

D'après un calcul dont chaque élève fournit les données, de vive voix, le pasteur constata qu'un groupe de 225 garçons avaient dépensé de mille à onze cents piastres en achats de cigarettes, au cours de la dernière année scolaire.

C'est alors que M. LePailleur résolut de fonder une banque scolaire, en vue de développer l'esprit d'économie chez les jeunes de sa paroisse.

SYSTÈME EN VIGUEUR

Voici, succinctement, la manière dont fon-

ctionne le système en vigueur depuis le 22 juillet dernier dans les écoles de la ville Saint-Louis.

Chaque enfant a son livret de banque qui est soumis au contrôle des parents.

Ainsi un écolier venait récemment demander à M. LePailleur d'allonger un six (6) qui ressemblait trop à un zéro (0). La réclamation du petit homme d'affaire fut jugée opportune et l'on y fit droit.

Les dépôts peuvent se faire chaque semaine; n'importe quel petit montant est reçu, même un sou.

On apprécie plus le nombre des dépôts que la quantité d'argent contenue dans chaque dépôt.

On vise donc, avant tout, à faire contracter l'habitude d'économiser souvent en multipliant les dépôts à la petite caisse d'épargne.

Lorsqu'un enfant a trois piastres en dépôt, le curé lui donne un chèque qui lui permet d'ouvrir un compte dans l'une ou l'autre des grandes banques de la ville.

Puis l'enfant continue de déposer ses épargnes, sou par sou, à la caisse scolaire, et dès qu'il atteint le chiffre de trois piastres, il a droit à un nouveau chèque du curé pour ce montant.

C'est ainsi que les enfants apprennent vite le chemin qui conduit aux grandes banques d'épargne.

Les enfants ne peuvent retirer leur argent de la caisse scolaire, tant qu'ils n'ont pas atteint le chiffre de trois piastres en dépôt, à moins qu'ils ne quittent la paroisse...

BRILLANTS RÉSULTATS

Passons aux splendides résultats déjà obtenus par la petite banque naissante.

Fondée le 22 juillet 1907, dès la première semaine elle recruta 132 déposants avec un total de \$79.61...

Lundi, le 13 janvier 1908, la Caisse d'Épargne Scolaire comptait 1001 déposants, avec un total de \$1,215.61.

N'est-ce pas là d'excellents résultats pour une période de moins de six mois d'existence?

44 garçons et 49 filles, c'est-à-dire 93 élèves, ont pris des livrets aux grandes banques, et la plupart continuent de déposer leurs économies de chaque semaine à la caisse scolaire.

Plusieurs élèves ont fait jusqu'à trois dépôts successifs de trois piastres aux grandes banques.

Une semaine, dans une classe de 43 fillettes, 17 ont déposé chacune un centin, 28 ont déposé 5 centins ou moins, et toutes ont fait un dépôt quelconque.

Dans la semaine du jour de l'an, la Caisse Scolaire s'est enrichie de \$167, fruit des étreintes faites aux élèves.

En moins de six mois, \$211 ont été retirées de la banque scolaire par les petites filles, tandis que \$192 en ont été retirées par les garçons, le tout étant transmis aux grandes banques.

ABUS VAINCU

Le Frère Directeur d'une école de la ville Saint-Louis disait récemment à M. le chanoine LePailleur: « Enfin, monsieur le curé, grâce à votre caisse d'épargne, nous avons réussi à *déjaunir* les doigts de nos élèves, qui ont fini par abandonner la cigarette ».

FAITS ÉLÉQUENTS

Pendant les vacances du jour de l'an, des 750 filles qui fréquentent les écoles, 38 seulement ont acheté des friandises, et ces 38 enfants ne déposaient pas d'économies à la banque scolaire,

La fillette d'une famille pauvre, soutenue par la charité publique, a dépensé une piastre à acheter des bonbons, le jour de l'an. Or cette enfant n'était pas une déposante.

Voilà des faits qui prouvent que la Caisse d'Epargne Scolaire met un frein aux folles dépenses et infuse aux enfants l'esprit d'économie.

ÉCOLE DE TEMPÉRANCE

Un enfant de sept ans vient déposer un peu plus de trente sous.

—C'est beau, ça! s'exclame le curé.

—J'en aurais bien plus si...

—Comment?

—Eh bien oui, c'est papa qui m'en a volé pour aller boire, mais c'est fini, il ne m'en volera plus pour ça, parce que je vais cacher mieux mon argent...

Ces quelques traits donnent une faible idée du bien qu'est destinée à accomplir l'oeuvre fondée par M. le chanoine LePailleur dans la ville Saint-Louis.

APPEL AUX LÉGISLATEURS

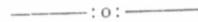
Lod Grey suggérait récemment de passer une loi pour faciliter la multiplication des banques semblables à « La Caisse Populaire

de Lévis », fondée par M. Alphonse Desjardins.

Le gouvernement de Québec ne devrait-il pas faire quelque chose pour favoriser l'écllosion et l'épanouissement des caisses d'épargnes scolaires un peu partout dans notre province?

Ce serait encourager une entreprise de relèvement social et d'éducation nationale.

Le dévoué fondateur de la Caisse d'Epargne Scolaire de la ville Saint-Louis veut acheminer graduellement les enfants de sa paroisse vers la mutualité scolaire qui fleurit déjà dans presque tous les pays d'Europe ».



Les Catholiques Romains dans le Rhode-Island

EN MAJORITE

Les catholiques ont 7,790 membres de plus que toutes les autres dénominations religieuses réunies, dans le Rhode Island. Tel est le résultat du recensement religieux, le premier du genre, fait dans un état de l'union américaine.

Les totaux actuels, pour l'état sont:

Catholiques romains.	243,936
Toutes les autres dénominations.	236,143

Les catholiques sont au nombre de 102,358 à Providence contre environ 88,000 protestants; 23,280 contre 20,000 protestants à Pawtucket; 25,900 contre 5,700 protestants à Woonsocket; 11,652 contre 13,500 protestants à New Port, etc.

Les autres dénominations les plus nombreuses sont:

Les baptists.	41,000
Congrégationistes.	21,000
Méthodistes épiscopal.	21,000
Protestants épiscopal.	46,000

Les groupes les plus importants qui composent l'élément catholique, d'après leur pays d'origine, sont:

D'Irlande.	83,700
Du Canada.	64,000
D'Italie.	25,000
Nés aux Etats-Unis.	39,800
D'Angleterre.	8,500

Ces statistiques, que nous empruntons à *La Tribune* de Woonsocket, sont pour nous d'un grand intérêt.

- L.A. -

Banque Provinciale du Canada

Incorporée par Acte du Parlement en Juillet 1900

Sège Central : 7 et 9, Place d'Armes, MONTREAL, CANADA.

Capital Autorisé \$2,000,000.00
Capital Versé 1,000,000.00
Réserve et Surplus 246,000.00

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. H. LAPORTE, de Laporte, Martin & Cie., Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.
Vice-Président : M. S. CARLEY, de S. Carley & Co., Grand Magasin Départemental.

Honorable L. BEAUBIEN, Ex-Ministre de l'Agriculture.
Monsieur ROD. FORGET, M.P., Président de la Cie. "Richelle & Ont. Nav. Joy."
Monsieur G. M. BOWWORTH, Vice-Président Canadian Pacific Railway Co.
Monsieur ALPHONSE LA CROIX, de la Maison A. Racine & Cie, Marchands en Gros, Montréal.
Monsieur TANCREDE BIENVENU, Directeur-Gérant
A. S. HAMELIN, Auditeur Général.
J. W. L. FORGET, Inspecteur.
ALEX. BOYER, Secrétaire.

TANCREDE BIENVENU Directeur Gérant ;
A. S. HAMELIN. Auditeur Général ; **J. W. L. FORGET,** Inspecteur ; **ALEX. BOYER,** Secrétaire ;

Censeurs

Président : Hon. Sir ALEX. LACOSTE, Ex-Juge en Chef de la Cour d'Appel.
Vice-Président : Docteur E. P. LACHAPPELLE, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.
Honorable LOMER GOUIN, Premier Ministre, Province de Québec.

Département d'Épargne.—Emission de certificats de dépôts spéciaux à un taux d'intérêt s'élevant graduellement jusqu'à 3 1/2 % l'an, suivant termes. Intérêts de 3% sur dépôts payables à demande.

Correspondants Etrangers : ETATS-UNIS, NEW-YORK, BOSTON, BUFFALO CHICAGO. ANGLETERRE, FRANCE, ALLEMAGNE, AUTRICHE, ITALIE.

" LA PROVIDENCE "

Assurance-Feu

Bureau chef : 52, rue St-Jacques MONTREAL.

Souscription exigée par la loi : \$200,000.00
Taux réduits. Pertes payées promptement.

On assure spécialement : Eglises, Collèges, Couvents, Stocks, Propriétés de Ferme et Ménages.

On demande des Agents. S'adresser à

L. A. PICARD, Gérant.

Nous prions les membres de l'Alliance Nationale, de vouloir bien nous favoriser de leur bienveillant patronage.

E. E. Du Verger

L'OPTICIEN



Pratique et Scientifique de Montréal
10 ans de pratique à Chicago.

Ajustement parfait de Lunettes et Pince-Nez avec Spécialité. Yeux artificiels, assortiment complet de Lunette d'Opera, etc. EXAMEN GRATUIT DE LA VUE. Consultez-nous pour vos yeux et améliorez votre vue

202 St-Denis (Coin Ste-Catherine) Tel, Est 4647

D^r Armand D. Porcheron

CHIRURGIEN-DENTISTE . .

713, rue Ste-Catherine Est
(Edifice de la Banque Hochelaga)
MONTREAL

TÉL. BELL : EST 668.

Emile Beauchamp

Avocat

(de GEOFFRION & BEAUCHAMP)

72 Notre-Dame Est Phone M. 1860

Bureau du soir : 545 Amherst. Phone E. 1125.

J. A. Karch

ARCHITECTE

17, Côte PLACE D'ARMES MONTREAL

TEL. MAIN 3576

Résidence : 860 St-HUBERT ; Téléphone Bell Main 4419 East 4323

DÉSIRÉ L. DESBOIS

AVOCAT, PROCUREUR, Etc.

20, rue St-Jacques, Montreal, Can.

Tél. Bell Main 2789
Tél. Bell Est 5684

Bureau du soir :
225, RACHEL

N. A. Millette, LL. B.

AVOCAT

97 RUE ST-JACQUES

MONTREAL

AVIS DIVERS AUX MEMBRES

LEANDRE PLANTE

Avocat

VERSEMENTS PERIODIQUES

A. Les Contributions de la Caisse de Dotation (180) et de la Caisse des Malades (181) et la cotisation pour frais (182) doivent être payées :

1o Avant le premier jour du mois pour lequel elles sont dues (190).

2o A l'assemblée du cercle.

3o Intégralement, c'est-à-dire verser tout ce qui est dû.

B. La rétribution (50 cts) payable avant le premier janvier et avant le premier juillet, chaque année (182).

DELAI DE GRACE

Un membre peut retarder d'effectuer ses versements, pendant deux mois, depuis la date de leur échéance, sans s'exposer à perdre aucun de ses bénéfices (art. 310 et 373).

INDEMNITE DES RETARDATAIRES

Un membre qui bénéficie du délai de grâce doit payer à la caisse générale de son cercle une indemnité de 10 cts par \$1,000 de dotation sur le chiffre de son certificat, pour chaque mois ou fraction de mois de retard dans ses paiements (191A). Les cercles, et encore moins leurs officiers, ne peuvent libérer un membre de l'obligation de payer cette indemnité.

SUSPENSION.

Elle s'opère de plein droit, le 1er jour du 3ème mois, contre tout membre qui a négligé pendant deux mois de solder ses redevances (310 et 375).

REINTEGRATION

Tout membre suspendu, de bonne conduite et en bonne santé, peut être réintégré pendant les 6 mois qui suivent la date de sa suspension (art. 310, 355-6-8). Pour cela il faut :

1o Qu'il en fasse la demande (formule No 9).

2o Qu'il verse le montant de ses arriérés et celui des échéances du mois en cours pour le mois suivant, et le dépôt requis pour certificat de santé (50 cts).

3o Que le cercle approuve la requête.

4o Fournir un certificat de santé (formule 2B), s'il produit sa demande de réintégration au Conseil Général dans le cours des deux mois qui suivent la date de sa suspension.

5o Subir l'examen médical, s'il en est requis ou si sa demande n'est pas transmise au Bureau Exécutif sous deux mois de la date de sa suspension, et faire en ce cas un dépôt de \$2.00 pour l'examen médical (176).

151, rue Saint-Jacques

TEL. MAIN 2254

Bénéfices

accordés par l'Alliance Nationale

DEMNITE. — 1° de \$5 par semaine, pendant 20 semaines, aux membres inscrits à une caisse locale ; 2° de 60 centins par jour, pendant 24 semaines, par année, pour les membres inscrits à la caisse centrale. Maximum de \$400 dans chaque cas.

CERTIFICATS DE PARTICIPATION

1o — Certificat d'assurance au décès (vie entière)

(a) CAPITAL-HÉRITAGE. — Au décès du sociétaire, ses bénéficiaires ont droit à \$500, \$1000, \$2000 ou \$3000, selon le chiffre du certificat dont il sera alo. porteur.

(b) CERTIFICAT DE PARTICIPATION ACQUISE. — Un membre porteur d'un certificat d'assurance au décès, (vie entière), qui se retire de l'association, après 10 ans de sociétariat, peut recevoir un certificat de participation acquise représentant la moitié du montant des contributions qu'il a versées à la caisse de dotation. Celui qui se retire après 20 ans de sociétariat, un certificat acquitté égal au montant qu'il a payé à cette caisse ; ce certificat est payable à ses bénéficiaires ou héritiers à son décès.

2o — Certificat de Dotation

(a) CAPITAL-HÉRITAGE. — Au décès d'un sociétaire, ses bénéficiaires ont droit à \$500, \$1000, \$2000 ou \$3000, selon le chiffre du certificat de dotation dont il sera alors porteur.

(b) INDEMNITÉ AUX INVALIDES. — Les membres frappés d'invalidité absolue, aux termes des Statuts, reçoivent la moitié de leur certificat de dotation ; le solde étant payable au décès du sociétaire ou lorsqu'il aura atteint l'âge de 70 ans.

(c) PENSIONS AUX VIEILLARDS. — Tout membre qualifié aux termes des Statuts qui aura atteint l'âge de 70 ans recevra annuellement un dixième du montant de son certificat de dotation.

(d) CERTIFICAT DE PARTICIPATION ACQUISE. — Un membre qui se retire de l'association après 10 ans de sociétariat peut recevoir un certificat de participation acquise représentant la moitié du montant des contributions qu'il a versées à la caisse de dotation ; celui qui se retire après 20 ans de sociétariat, un certificat acquitté égal au montant qu'il a payé à cette caisse.

(e) EXEMPTION DE CONTRIBUTIONS en faveur des membres qui sont âgés de 70 ans et qui sont porteurs d'un certificat de dotation.

Age d'admissibilité : de 18 à 55 ans.
Contributions à taux fixes graduées d'après l'âge à l'admission.

Conférences Instructives

L'Alliance Nationale a Joliette

Sa Grandeur Mgr Archambault poursuivant récemment, à Joliette, Qué., le cours de ses très instructives conférences, a commencé à traiter, en réfutation de l'évolutionisme universel, le point suivant: La matière n'existe pas par elle-même, elle a été créée par Dieu librement et dans le temps.

Avant d'entrer dans l'exposition des preuves en faveur de la création de la matière par Dieu, Monseigneur établit nettement l'état de la question et attira l'attention de son auditoire sur les points suivants:

1o Il s'agit ici de prouver d'abord que le monde a été créé par Dieu, ensuite que Dieu l'a créé librement et dans le temps.

2o Dieu aurait-il pu créer le monde de toute éternité? Les uns nient cette possibilité, d'autres déclarent le problème insoluble. L'Eglise nous laisse libre d'embrasser sur ce point l'opinion que nous voulons.

3o De fait, le monde a été créé par Dieu dans le temps. La foi nous l'enseigne.

4o Nous n'examinerons pas davantage, continue Sa Grandeur, le mode de la création et la nature des jours *génésiatiques*. Disons seulement que certains exégètes entendent ces jours dans un sens métaphorique: Dieu ayant créé toutes choses en un seul instant; d'autres, dans le sens littéral de jours de vingt-quatre heures chacun; d'autres enfin voient dans le jour (*yom*, en hébreu) le sens de périodes longues et indéterminées, ou du moins le sens de jour *cosmique* des Chaldéens, calqué sur le jour ordinaire quant à sa division, mais représentant en réalité une durée de 43,200 ans, ce qui donnerait pour toute l'oeuvre de la création une période totale de 259,200 ans. Ces deux dernières opinions, surtout celle des jours périodes, sont généralement acceptées à notre époque. Elles semblent avoir pour elles les données de la science et l'Eglise permet de les suivre.

5o Monseigneur fixe ensuite le sens précis du mot création, « acte par lequel Dieu, sans tirer le monde de sa propre substance, ni d'aucun élément préexistant, l'a fait apparaître hors de Lui là où rien n'existait ».

6o Les preuves de la création du monde par Dieu, dans le temps et librement, preuves d'autorité, de science expérimentale et de raisonnement philosophique, seront développées dans une prochaine conférence. — (*L'Etoile*).

Le Cercle Joliette de l'Alliance Nationale a tenu, le 25 janvier dernier, une très intéressante séance. Cette assemblée a eu lieu dans la salle de l'Hôtel de Ville. Le président du Cercle, M. J. P. Léon Ducharme, avait à ses côtés le Président Général de l'Association, M. Joseph Contant, et Sa Grandeur Monseigneur Archambault. On procéda, ce soir-là, à l'initiation de six membres nouveaux recrutés parmi les citoyens les plus distingués de cette ville.

Ces nouveaux membres sont: Mgr Archambault, M. le chanoine F. X. Piette, M. J. M. Tellier, J. P. Laporte, J. Hector Trudeau et J. E. Rivest.

Plusieurs demandes nouvelles ont aussi été soumises et l'ordre du jour étant épuisé le président du cercle, après avoir remercié le Président Général et Sa Grandeur Mgr Archambault d'avoir bien voulu se rendre à l'invitation du cercle, pria Mgr l'évêque de Joliette de dire quelques mots.

Monseigneur se rendit de bonne grâce à cette demande, fit l'éloge de l'Alliance Nationale et communiqua à ses auditeurs de très intéressantes remarques sur la question de la mutualité.

M. le Président Général invité à son tour à prendre la parole, fit un exposé magistral de la situation financière de la société aux destinées de laquelle il préside.

M. J. M. Tellier, maire de cette ville parla lui aussi et sut captiver l'attention de son sympathique auditoire durant les quelques instants qu'il garda la parole.

M. James Leprohon, l'organisateur du cercle a clos la série des discours par une très spirituelle allocution.

Bref, cette séance est une des plus brillantes dont fasse mention les annales du cercle Joliette. Tous les membres du cercle et les quelques invités présents ont gardé de cette soirée le plus agréable souvenir.

Il y a de l'enthousiasme chez nos amis de l'Alliance Nationale et il se prépare de beaux jours pour le cercle Joliette. — (*L'Etoile*).

— : o : —

On exhibe à Londres, une excellente montre qui a juste la dimension d'une pièce de cinq cents.

La Laïcisation des Hôpitaux

Par an, une Soeur revenait à 200 francs. Par an, une infirmière revient à 1,097 francs.

On commence à s'apercevoir — mieux vaut tard que jamais — des résultats désastreux qu'a produits la laïcisation des hôpitaux et des hospices de Paris. Les exigences de jour en jour croissantes du personnel secondaire, la misérable qualité de la plus grande partie de nos infirmiers et infirmières — dont le recrutement se fait aujourd'hui d'une façon si déplorable — donnent à penser aux sectaires les plus endurcis et commencent à leur faire regretter les bonnes Soeurs.

Les laïcisateurs à outrance ont voulu faire l'expérience d'un personnel laïque ; ils sont obligés, aujourd'hui, de fortement déchanter. Malheureusement, cette expérience dure depuis trop longtemps aussi bien pour les malades que pour les contribuables. Elle a coûté déjà des millions à la ville ; elle en coûtera encore bien davantage si on ne met pas un frein aux exigences de plus en plus excessives du personnel secondaire.

Certes, la statistique a quelque chose d'aride ; mais grâce à elle, en pareille occurrence, nous pouvons savoir d'une manière saisissante la différence qu'il y a entre le salaire d'une religieuse et le traitement d'une infirmière.

Disons-le tout de suite : des Soeurs n'étaient pas payées ; elles recevaient, en tout et pour tout, chacune, par an, à titre d'indemnité pour frais d'habillement, deux cents francs.

Elles étaient nourries, dira-t-on, mais les infirmières le sont aussi ; elles étaient logées, mais leurs remplaçantes le sont aussi. Quand les infirmières ne demeurent pas à l'hôpital, elles reçoivent, — à juste titre, il faut en convenir, — une indemnité de logement et de nourriture qui, selon la classe, varie de quatre cent cinquante francs à treize cents.

De plus, elles ont une paye.

Or, nous avons montré plus haut qu'une religieuse coûtait, bon an mal an, aux finances municipales la somme de deux cents francs, tandis que, d'après les estimations les plus modestes, chaque infirmière coûte annuellement mille quatre-vingt-dix-sept francs. Ainsi donc, par chaque laïque qui a remplacé une Soeur, on a grevé le budget de l'Assistance publique d'un supplément de dépenses de huit cent quatre-vingt-dix-sept francs.

Mais si vraiment on veut bien considérer

l'énorme différence qui existe entre les salaires de la religieuse et de la laïque, il est d'autres éléments dont il faut, en toute logique, tenir compte ; l'administration de l'Assistance publique va être obligée d'appliquer dans son intégrité la loi du 13 juillet 1906 sur le repos hebdomadaire, ce qui va nécessiter un accroissement de personnel et, partant, une augmentation du prix de revient de chaque infirmière. Et on voit combien nous sommes loin déjà des mille quatre-vingt-dix-sept francs que, d'après les estimations officielles, nous indiquons plus haut comme étant le traitement d'une de nos infirmières ! Et que l'on ne s'étonne pas des millions que la laïcisation des hôpitaux parisiens a coûtés aux finances de la ville depuis une trentaine d'années et des millions qu'elle coûtera encore si on ne met pas un frein aux exigences de jour en jour plus fortes du personnel secondaire. Voici, en effet, qu'infirmiers et infirmières réclament avec insistance des appointements plus rémunérateurs, en même temps que le paiement intégral pendant les maladies.

Il est une chose à remarquer : plus les salaires des employés de l'Assistance publique ont augmenté, moins on est à même d'apprécier le savoir-faire et le dévouement de ces derniers. Quant aux infirmières — à part quelques natures vraiment d'élite — on pourrait montrer facilement ce qu'elles sont comment elles se recrutent et comment trop souvent, hélas ! elles sont au-dessous de la mission qui est confiée. Les laïcisateurs à outrance n'osent sans doute pas l'avouer ; mais ils seront bientôt forcés de reconnaître que l'expérience du personnel laïque dans les hôpitaux a complètement échoué. Ils reprochaient jadis aux Soeurs leur manque de connaissances pratiques, mais, en admettant que cela soit — et cela n'a jamais été démontré — les religieuses avaient pour elle d'avoir soigné pendant des siècles les pauvres de Paris avec un dévouement qui ne se démentit jamais. Les laïques qui les ont remplacées ignorent encore davantage leur métier ; quant à leur dévouement — à part de rares exceptions — mieux vaut ne pas en parler.

—Le Soleil.

— : o : —

Il y a, à Issenbolgi, Hongrie, un couple qui est marié depuis plus de cent ans. Le mari a 120 ans et la femme 118.

Les Accidents de Mines

Les nombreux et épouvantables accidents qui se produisent dans les mines aux Etats-Unis commencent enfin à attirer l'attention des législateurs. Il a fallu du temps pour arriver à ce desideratum. Les Etats-Unis, sous ce rapport dépassent tout ce qui est produit dans cette direction, dans les autres pays depuis une douzaine d'années. Ce fait déconcertant ressort d'un rapport préparé à Washington et montrant que bien que les conditions soient favorables à l'extraction sans danger du charbon, le nombre d'existences perdues par 1,000 hommes employés est de beaucoup supérieur en ce pays à celui que l'on remarque dans les autres pays producteurs de charbon.

La statistique indique, en effet, que pendant l'année 1906, 2,961 hommes ont été tués et 4,800 blessés dans les charbonnages aux Etats-Unis; depuis 1889, le nombre des tués s'est élevé à 22,840, répartis sur les années qui se sont écoulées depuis cette date de la façon suivante:

1890.	1,243
1891.	1,493
1892.	1,591
1893.	1,838
1894.	1,794
1895.	1,999
1896.	2,097
1897.	2,061
1898.	1,049
Total.	22,840

Si l'on compare ces chiffres avec ceux fournis par les pays d'Europe, on arrive à la moyenne suivante d'hommes tués par 1,000 employés:

France, 1901-1905.	0.91
Belgique, 1902-1906.	1.00
Grande-Bretagne, 1902-1906.	1.28
Allemagne, 1900-1904.	2.06
Etats-Unis, 1902-1906.	3.39

Et cependant l'extraction du charbon a augmenté en Europe; malgré cela on constate une diminution constante dans les accidents de mines. Cela est dû à une législation éclairée protégeant et sauvegardant la vie des mineurs. En Belgique, grâce aux mesures prises par le gouvernement, le taux de la mortalité par 1,000 ouvriers a été réduit à un

tiers de ce qui se produit aux Etats-Unis. —
Le Progrès.

L'Alcool et la Race

L'alcoolisme a ceci d'épouvantable qu'il ne ruine pas seulement physiquement et moralement le buveur lui-même, mais encore sa descendance, parmi laquelle on ne compte plus les buveurs, les idiots, les imbeciles, les aliénés, les criminels et les épileptiques, tous voués dès leur naissance, et par leur naissance même, au bagne, à l'hospice et aux asile d'aliénés.

Le buveur y envoie à peu près fatalement—à échéance plus ou moins longue—ses enfants, pourtant bien innocents, victimes d'une faute qu'ils n'ont pas commise.

Le Dr Legrain a observé la descendance de deux buveurs: 1ère génération, grand-père absinthique; 2ème, fils absinthique; 3ème, deux fils, l'un absinthique et épileptique, l'autre aliéné et alcoolique. — 1ère génération, grand-père, absinthique; 2ème, une fille sourde de naissance; neuf enfants morts de convulsions es bas âge; un fils buveur qui a (3ème) huit enfants dont quatre faibles d'esprit, deux morts quelques mois après leur naissance et deux nés avant terme.

Le Dr Morel, de Rouen, l'un des plus célèbres aliénistes de France, fixe comme suit le rôle de l'alcoolisme dans les familles: 1ère génération, excès alcooliques; 2ème, ivrognerie habituelle, accès de folie, ramollissement cérébral; 3ème, mélancolie, hypocondrie, suicides, homicides; 4ème, imbecillité, idiotisme, stérilité, extinction de la famille.

Telle est une partie seulement de la lamentable histoire de l'alcool et l'on est en droit de dire que cette boisson est une des plus déplorables inventions que l'homme ait jamais faites.

Elle cause plus de maux que la guerre et tue plus de gens que la peste ou le choléra; elle peuple les prisons et les hospices et dépeuple les familles.

Dr CHATELAIN.

Le secrétaire d'Etat du Dominion vient de compléter son rapport sur la naturalisation en Canada durant 1906. Pour les douze derniers mois le nombre est de 10,242 comparé à 6,632 en 1905, soit une augmentation de 3,610.

Conseils Pratiques

Celui qui désire être un homme utile doit être un homme actif. Les hommes qui ne possèdent que des talents médiocres, s'ils sont actifs, font souvent plus de bien et acquièrent une plus grande influence que des hommes d'un mérite très supérieur, mais plongés dans l'indolence; ce qui manque en force peut se compenser par la vitesse et l'on voit des corps légers acquérir une plus grande puissance que celle des corps lourds, mais qui se meuvent plus lentement...

Quand les habitants d'un même pays ont les uns avec les autres des rapports d'affaires, ils acquièrent évidemment des notions exactes sur les principes d'équité et le droit de propriété; la voix publique condamne chez eux les fausses balances et les faux poids, les fausses évolutions et les prix exorbitants: nous violons la justice et froissons la conscience publique quand nous nous livrons à des spéculations dont les bénéfices nous enrichiront, si elles sont heureuses, mais dont les pertes retomberont sur nos créanciers, si elles ne réussissent pas. Nous violons la justice quand c'est aux dépens d'autrui que nous entourons notre famille de bien-être, nos amis de soins hospitaliers et les pauvres de nos dons charitables. Une vertu qui ne peut être pratiquée qu'en violant la justice n'est plus une vertu...

Il est facile à un homme que l'on croit honnête d'obtenir un succès déloyal, en abusant de la confiance que l'on a mise en lui; mais aussitôt que son caractère est connu, il ne peut plus réussir, et l'habileté qu'il a déployée ressemble à celle de l'homme qui tua sa poule aux oeufs d'or. La probité peut soutenu sa vie entière, et une mauvaise action l'a réduit à la pauvreté et à l'infamie. Aussi, verrez-vous généralement les fripons être pauvres.

Si un homme est insensé d'espérer arriver à la fortune par des moyens déshonnêtes, il est encore bien plus fou s'il espère que la fortune ainsi acquise pourra lui procurer quelques jouissances. Des jouissances! est-il possible qu'un homme dans cette position y prétende? non, voici ce qui attend le fripon: les dénonciations rigoureuses de tous les honnêtes gens, les terribles imprécations de ceux qu'il a ruinés, les reproches de sa famille dont il a déshonoré le nom, les accusations de sa conscience dont il a étouffé les cris, le tonnerre irrité du ciel dont il a outragé les lois.

Je conseille de n'avoir jamais de rapport avec un homme qu'on sait être un fripon, alors même qu'il offre un marché qui, pour l'instant, vous serait avantageux. Moralement il est de votre devoir de l'éviter, mais c'est encore bien plus votre intérêt au point de vue pécuniaire; car, croyez-m'en, quoiqu'il puisse vous faire gagner de l'argent au commencement, il arrivera à vous dépouiller. Encore une raison, c'est que votre réputation et même vos sentiments peuvent être en danger par ce contact.

Le désir d'acquérir des richesses est une vertu ou un vice selon le motif qui nous fait agir. Lorsqu'un homme aspire aux richesses pour se mettre en garde contre les éventualités de la vie et les infirmités de l'âge, pour établir sa famille honorablement dans le monde, pour augmenter ses moyens de servir ses amis ou son pays, pour pouvoir être plus charitable envers les malheureux ou pour étendre l'influence de la religion, ce désir est une vertu et il a toute raison d'espérer qu'avec de la prudence, de la loyauté et du travail, ses efforts finiront par être couronnés de succès.

FRANÇOIS VEZINA.

— : o : —

Artisans Millionnaires

Les ateliers de la Pennsylvania Railroad Company, situés à Altoona, sont bien certainement les seuls qui comptent parmi leur personnel quinze fils de millionnaires et un prince japonais. Ce dernier n'est encore qu'apprenti, mais, d'ici quelque temps, le prince Yoshio Yamamoto — tel est son nom — sera ouvrier tourneur et recevra un salaire de deux dollars par jour. Quant aux jeunes millionnaires, tous sortis des universités américaines, ils font un stage de quatre ans à Altoona pour apprendre l'art si compliqué de la construction des machines et des wagons pour obtenir le brevet d'ingénieur, qui leur permettra de trouver plus tard, un emploi dans les chemins de fer. Ils travaillent de 7 heures du matin à 6 heures du soir, sous les ordres des contre-maitres d'atelier.

— : o : —

Il se construit, en moyenne, 46 nouveaux édifices par jour, à New-York, d'une valeur d'à peu près \$13,000 chacun.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
"L'ALLIANCE NATIONALE"

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la
Législature de la Province de Québec en
1893 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTREAL

7 Place d'Armes B. P. Boîte 2172
Tél. Bell 2255.

MONTREAL, MARS 1908

ÇA ET LA

— o —

Concours!

* * *

Recruteurs, à vos rangs; l'heure du devoir
sonné.

* * *

Si votre cercle a dormi cet hiver, pourquoi
ne se réveillerait-il pas, à l'approche des beaux
jours?

* * *

Les mutualités existent et elles sont encouragées, parce que le public reconnaît qu'elles
sont utiles et qu'elles sont honnêtes.

* * *

Une des plus belles formes de la philanthropie,
consiste à protéger les autres et à leur
donner un peu de bonheur: c'est l'oeuvre de
la mutualité.

* * *

Les cercles doivent prendre note que le Conseil
Général se réunira au mois d'août prochain
et qu'ils doivent, en conséquence, commencer
à préparer tous les projets d'amendements
qu'ils ont l'intention de soumettre à la
convention.

* * *

Le penchant à accepter les choses comme
elles sont dans nos cercles est une erreur fatale.
Notre ambition devrait être de toujours
faire mieux. C'est ainsi que ces groupes, tout
comme les maisons de commerce et les industries
prospereront.

* * *

Si vous ne faites rien pour votre société,
vous n'avez que vous-même à blâmer, car les
occasions de lui aider et de mettre votre influence
à son service s'offrent nombreuses. Tenez,
par exemple, nous sommes en concours

actuellement, combien de candidats allez-vous
présenter? C'est le temps d'agir.

* * *

Rien de ce qui est réellement méritoire ne
peut s'accomplir si vous n'y travaillez avec
ardeur et ténacité. Pour obtenir de nouveaux
membres les cercles ne doivent donc pas s'y
adonner mollement et par spasmes. C'est par
une propagande constante et régulière qu'ils
obtiendront les meilleurs résultats.

* * *

Rien ne fait luire la joie sur le visage comme
la conscience de rendre un autre heureux.
Rien n'allège le cœur comme de partager le
fardeau de quelqu'un qu'on aime. Veiller,
d'un soin ardent et désintéressé, au développement
d'une autre vie, voilà le plus sûr
moyen d'assurer à la nôtre allégresse et vigueur.

* * *

L'Alliance Nationale est une société mutualiste
essentiellement canadienne-française et
d'une situation financière sans égale en Amérique,
donnons-lui la préférence, ceci est
tout juste. Faisons plus: enrôlons-nous nous-mêmes
et faisons enrôler nos parents, nos amis
et nos connaissances. C'est en créant
nos institutions civiles et en les rendant puissantes
et florissantes que nous ferons naître
chez les nôtres cette fierté nationale nécessaire
pour la cohésion d'une race.

— o —

Quel est l'homme qui a besoin de l'Alliance Nationale

C'EST L'UN DE CEUX-CI:

- L'homme qui ne vit pas pour lui seul.
- L'homme sur qui sa famille compte pour
subsister.
- L'homme qui a des enfants à nourrir, à
vêtir et à faire instruire.
- L'homme qui est le soutien de parents âgés,
ou de frères et soeurs jeunes ou infirmes.
- L'homme dont le salaire, le traitement, ou
le revenu cessera à sa mort.
- L'homme dont la propriété est hypothéquée
et pourra passer à des mains étrangères lors
de son décès.
- L'homme qui dépense tout ce qu'il gagne
et qui ne met rien de côté, pour les mauvais
jours.
- L'homme qui est engagé dans des entreprises
qui ne rapporteront rien à sa famille s'il
meurt prématurément.

CONDOLEANCES

Les cercles et les bureaux de perception suivants ont voté des condoléances aux personnes ci-après mentionnées :

Cercle Contrecoeur No 37 — A la famille de M. Emile Leblanc, à l'occasion de la mort de ce dernier.

Cercle Lafontaine No 206 — A M. Vernier, M. Colette, M. Houde, à l'occasion de la mort de leur enfant. A. M. Dulude, à l'occasion de la mort de sa belle-soeur.

Cercle Lasalle No 197 — A M. Alex. Côté, à l'occasion de la mort de son père.

Cercle Frontenac No 172 — A. M. H. Lebel, M.D., à l'occasion de la mort de sa mère.

Cercle Dollard No 163 — A M. Oscar Soulière et à sa famille, à l'occasion de la mort de M. Chs Casimir Soulière.

Cercle Royal No 267 — A. M. Albert Rieudeau, à l'occasion de la mort de sa fille.

Cercle Le Gardeur No 188 — A. M. Ludger Legendre, à l'occasion de la mort de son frère. A MM. Théodore et Raoul Laroche, à l'occasion de la mort de leur père.

: o : —

NOMINATIONS

SUBSTITUTS

Le Président Général a nommé les confrères, dont les noms suivent, ses substitués auprès de leur cercle respectif, savoir :

M.M. l'abbé M. E. Janelle, cl. Ste-Thècle No 147; J. G. A. Filion, cl. St-Eusèbe No 114; J. S. Gingras, cl. St-Apollinaire; F. L. Savignac, cl. Fabre No 229; Stanislas Legault, cl. Mont Royal No 2; H. Lambert, cl. Yamaska No 51; Joseph Paquette, cl. St Flavien No 141; Napoléon Voyer, cl. Rivière à Pierre No 265; L. J. Fauteux, cl. St-Benoit No 87; Arthur Demers, cl. Nominique No 287; Phil. Perron, cl. Papineau No 177; R. T. Beaudoin, cl. St Lin No 239.

MÉDECINS-EXAMINATEUR :

Le choix des médecins ci-après nommés, a été ratifié par le Bureau Exécutif :

MM. J. Masse, cl. St-Raphaël No 249; C. M. Smith, cl. St-Antoine de Padoue No 254; R. de L. Harwood, cl. Edmonton No 151 (ad-joint).

CERCLE REINTEGRE

Le cercle Chapleau, No 294, suspendu le premier février, pour défaut de transmission, en temps requis, de ses rapport et remise de décembre, a été réintégré le 21 février 1908.

: o : —

CERCLE SUSPENDU

Le cercle Nicolet No 91, a été suspendu le premier mars, pour défaut de transmission avant cette date, de son rapport annuel.

: o : —

ACCUSES DE RECEPTION

Ste-Anastasia, le 4 août 1907.

A M. L. J. D. Papineau, S. G.,

Aliance Nationale.

Monsieur,

M. Ph. Bolduc, Substitut du Président Général du cercle Ste-Anastasia, No 161, m'a remis ce jour le chèque No 9064, au montant de deux cent cinquante dollars (\$250), émis en ma faveur par l'Alliance Nationale, étant la balance due sur le certificat de dotation, No 21854, dont mon défunt mari était titulaire dans votre société, lors de son décès. Nous avons déjà reçu, le 17 décembre dernier, la somme de deux cent cinquante dollars (250) comme bénéfice d'invalidité.

Veillez, monsieur, agréer mes remerciements pour la promptitude avec laquelle votre société a réglé ma réclamation après la production des pièces requises.

Veillez me croire, Monsieur, votre bien dévoué,

Mélina Coré.

Notre-Dame de Lourdes de Ham 15 oct. 1907.

Reçu de l'Alliance Nationale, par l'entremise de M. Ulrique Turcotte, Sb. P. G., cercle de Beaujeu No 236, la somme de cinq cents dollars en règlement final de ma réclamation contre l'Alliance Nationale, en vertu du Certificat de Dotation de feu Joseph Lauzon, mon époux, dont je suis héritière et légataire universelle.

(Signé) Dme Céline BOURASSA LAUZON.

NECROLOGIE

No	NOM	ADMISSION			Certif. de part.	DÉCÉDÉ			Médecin Examineur
		Age	Cercle ou B.P.	Date		le	Age	Cause	
720	Antoine Marchand...	51	St-Henri, No 12.....	24-1-95	\$ 500	8-1-8	61	Tuberculose pulm.	D. O. A. Archambault
721	Alph. Wellbrenner....	18	St-Bernard, No 103...	25-11-01	1000	23-10-07	24	Fièvre typhoïde	E. A. Laferrière
722	Arthur Demers.....	21	Lévis, No 109.....	2-12-01	1000	3-12-7	27	Phtisie	A. Roi
723	Joseph Lavoie.....	46	Iberville, No. 216.....	26-10-04	1000	23-12-7	49	Maladie de bright	G. E. Tassé
724	Hervé Brousseau.....	24	St-Casimir, No. 82....	2-2-04	100	23-12-7	28	Tuberculose pulm.	P. Dalbec
725	J. Ludger Lapointe....	31	St-Jean-Bapt. No 149	149-26-10-6	1000	2-1-8	32	Syncope cardiaque	P. Barrette
726	Ismael Marchand.....	40	St-Ferdinand, No 190	13-10-3	1000	4-1-8	44	Hémorrhagie cérébrale	G. A. Taschereau

Etat Financier

Au 31 Janvier 1908

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

Balance au 31 Décembre 1907 . . .	\$733,874.86
Produit des contributions	18,095.31
Intérêts	8,446.44
	<u>\$760,416.61</u>

DEBOURSES

Par bénéficiaires et héritiers de feu :	
Philippe Lemire	\$ 1,000.00
Gédéon Daoust	1,000.00
Arthur Demers	1,000.00
" invalidité J. H. Therrien	500.00
" " Marc Couvrette	250.00
" Caisse Générale, 5% des contribu- tions	504.77
" balance au 31 Janvier 1908	755,761.84
	<u>\$760,416.61</u>

CAISSE CENTRALE DES MALADES

RECETTES

Balance au 31 Décembre 1907 . . .	\$23,429.61
Produit des contributions	1,246.96
Intérêts	272.00
Réserves	32.00
	<u>\$ 24,980.57</u>

DEBOURSES

Par indemnités	510.60
" Réserves	44.00
" Caisse Générale, 5% des contribu- tions	62.35
" balance au 31 Janvier 1908	24,363.62
	<u>\$ 24,980.57</u>

CAISSE GENERALE

RECETTES

A 5% des contributions	967.12
" Rétribution	7,304.25
" Revue	46.34
" Droits d'entrée	298.50
" Revision et Mutation	53.50
" Fournitures	154.52
" Intérêts	56.73
" Assurance garantie officiers Cer- cles et B. P.	40.81
" Dépôts re-prêts	20.00
" Divers	17.30
	<u>\$ 8,959.07</u>

DEBOURSES

Par Organisation	351.07
" Fournitures	5.50
" Propagande	550.04
" Entretien du bureau :	
Eclairage	20.43
Téléphone, télégraphe, poste et express	72.78
Papeteries	2.40
Mobilier	35.00
Salaires d'officiers et em- ployés	1,123.32
Divers	38.44
" Inspection	414.95
" Revue	227.26
" Frais voyages d'officiers	8.30
" Assurance de garantie officiers cercles et B. P.	595.60
" Remboursement dépôts re-prêts	20.00
"	
" balance au 31 Décembre 1907	\$ 3,465.09
"	1,550.37
" balance au 31 Janvier 1908	\$ 5,015.46
"	3,943.61
	<u>\$ 8,959.07</u>

RESUMÉ

Balance Caisse de Dotation	\$755,761.84
" " C. des Malades	24,363.62
" " Générale	3,943.61
" " d'Epargne	49,152.01
	<u>\$833,221.08</u>

PLACEMENT DES FONDS

Fabriques	32,537.90
Municipalités Scolaires	46,438.93
Municipalités	27,760.00
Prêts hypothécaires	691,480.60
Dépôt Gouvernement Nouveau Brunswick	10,000.00
En banques : Hochelaga, Provinciale et Nationale	26,088.23
	<u>\$834,305.66</u>
Cercles, etc.—Surplus de remises non couvertes par les rapports men- suels, etc.	1,084.58
	<u>\$833,221.08</u>

Montréal, 31 Janvier 1908.

En foi de quoi nous avons signé,

L. J. D. PAPINEAU, S. G.

A. ST-CYR, T. G.

Certifié correct,

O. BOURDON,

J. A. MIGNAULT,

Auditeurs.

AVIS AUX MEMBRES MALADES

Formalités à remplir

1° AVIS DE MALADIE (formule No 5).

Cet avis doit être adressé, au début de la maladie, au secrétaire-archiviste du cercle, si le membre malade est inscrit à une caisse locale des malades (art. 257, 262, 263 des statuts). Lorsque le membre est inscrit à la Caisse Centrale des Malades, cet avis est donné au Secrétaire général et doit être accompagné d'un certificat de médecin attestant nature et cause de la maladie.

La période antérieure à la date à laquelle cet avis est expédié ne donne lieu à aucune indemnité. La formule No 5 est reproduite dans la version imprimée des statuts, immédiatement avant la table des matières; elle est aussi reproduite dans la plupart des livrets de reçus des membres, sur des feuillets imprimés et perforés qui peuvent être détachés de ces livrets pour donner l'avis requis.

2° CERTIFICAT DE MEDECIN (formule No 5B).

Ce certificat doit être produit à la direction de la caisse, tous les 30 jours, au moins, par les membres malades inscrits à la Caisse Centrale des malades (265) et aussi par ceux inscrits à la Caisse Locale des malades qui résident ou séjournent en dehors d'une circonscription de visite (art. 261 et 263). Ceux qui négligent de fournir ce certificat, tel que requis, sont déchus du droit de réclamer l'indemnité depuis la date du dernier certificat présenté. La Société a intérêt à suivre ses malades et à être renseigné convenablement, tous les mois, sur leur état de santé.

3° RECLAMATION (formule No 5A).

Chaque fois qu'un membre désire toucher l'indemnité qui lui est due, il doit en faire la demande sur la formule précitée,—et produire un certificat du Médecin (5B), s'il n'en a pas déjà produit couvrant la période pour laquelle l'indemnité est réclamée.—Lorsque le membre réside ou séjourne en dehors d'une circonscription de visite, il doit aussi appuyer sa réclamation d'un certificat du curé ou d'un juge de paix (formule 5C).

Le membre qui est inscrit à la Caisse Centrale des Malades et qui réside dans la paroisse où son cercle ou bureau de perception est établi, doit communiquer sa réclamation à son cercle ou au Comité de Surveillance de son B.P. pour approbation, avant de l'adresser au Conseil Général.

4° ARTICLES DES STATUTS A CONSULTER.

(A) Pour Caisses locales des malades: 208, 208A, 247, 253, 254A à 264.

(B) Pour Caisses Centrale des malades: 247, 249, 254A, 255, 258, 259, 260, 265 et 266.

5° FORMULES (où se les procurer).

Les cercles doivent fournir à leurs membres des exemplaires des formules 5A, 5B, 5C, au besoin et lorsque requis. Ils se feront un devoir de prêter assistance à leurs membres malades pour qu'ils remplissent convenablement les formalités nécessaires.

Les membres des bureaux de perception doivent s'adresser au Secrétaire général. Toutefois,

les percepteurs de ces bureaux doivent toujours avoir en mains des exemplaires de toutes les formules dont les membres de ces bureaux peuvent avoir besoin.

CARTES DE CERCLES

Lorsque le cercle porte le même nom que la ville ou paroisse où il est établi, le nom de ces dernières n'est pas répété. Il en est ainsi pour les officiers. S'ils ne demeurent pas en dehors de la paroisse où le cercle a son siège, nous ne mentionnons pas l'adresse.

ABRÉVIATIONS. — CL. signifie Cercle; S.B.P.G., Substitut du P.G.; S.A., Sec.-Archiviste; S.F., Sec.-Financier; Md.E., médecin examinateur.

No 1—CL. ST-JOSEPH, Montréal: S.B. P.G., F. X. Leduc, 601 St-Urbain; Prés., Alex. Prud'Homme; Md. E. G. E. Larin, 853 St-Denis; S.A., O. Sourdon, 301 Versailles; S.F. G. E. Clapin 321 Seigneurs. Réunions, 3e et 4e lundis, 8 h 1/2 m., sous-sol église St-Joseph.

No 2—CL. MONT-ROYAL, Montréal: S.A., E.A. Grisé, 246 Workman; S.F. Herm. Mone te, 192 Duvernay. Réunions, 1er et 3e vendredis, 45 Vmet, 8 hrs p.m.

No 3—CL. BEAUXHARNOIS: S.A., Jos. Fortier; S.F., André Leduc. Réunions, 3e et 4e lundis, 8 hrs p.m., Salle Vachon.

No 4—CL. DORVAL: S.A., Emery Quésnel; S.F., J.B. LeFebvre. Réunions, 1er et 3e mardis, 7.30 hrs p.m., Salle Tardif.

No 5—CL. VILLE-MARIE, Montréal: S.A., Edouard Barriol, 2338 St-Jacques; S.F., J. A. Blanchard, 975 Ste-Jacques. Réunions, 3e et 4e mardis, 8 hrs p.m., salle Kaby, 98 rue Fulford.

No 6—CL. SAURE-CHOUK, Montréal: Chapelain, R.-v. P. L. T. Adam, Chas. Hon.; S.B.P.G., J. Nap. Perrault, 857 Ontario Est; Prés., J. Wilf. Michaud, 548, Plessis; S.A., J. R. Beaudoin, 237 Visitation; S.F., W. Dufault, 784 Ontario Est. Md. E. J. A. Lapierre, 410 Plessis. Réunions, 2e et 4e mercredis 8 hrs p.m., salle St-Vincent de Paul.

No 7—CL. STE-ANNE DE BELLEVU A. J., J. Bois son S.F. et T., M. C. Beizer. Réunions, 3e mercredi, 7 1/2 p.m., salle J. S. Vallée.

No 8—CL. ST-PIERRE, Montréal: S.A., Théo. Édouard, 1136 St-André; S.F., J. A. Mirreault, 1008 St-Hubert. Réunions, 4e et 4e jeudis, 8h. p.m., salle Dionne, 784 Ste-Catherine Est.

No 9—CL. ST-ROCH, Montréal: Co. Jacq. Gauthier; S.A., Alder e Boileau; S.F. et T., A. Z. Libersan. Réunions, dernier mercredi, 7 h. p.m., chez le nota re Libersan.

No 10—CL. ST-CHARLES, Montréal: Chapelain, Rév. A. Q. Robillard S.B.P.G., Isid. Fortier, 146 Centre; Prés., F. X. A. Forin, 292 Centre; Md. E., E. G. Dagenais, 357 Centre; S.A., N. Bellais, 411B Centre; S.F., S. Laprade, 397 Centre. Réunions, 3e et 4e mercredis, 8 hrs p.m., salle Quintal, coin Centre et Charlevoix.

No 11—CL. NOTRE-DAME, Montréal: S.A. S.F. et T., Dr G. E. Carrier, 364 Carré Chaboullis. Réunions, 4e mardi, 8 heures p.m., 190 rue St-Maurice.

No 12—CL. ST-HENRI, Montréal: S.A., J. E. Ferras, 1338 Notre-Dame O.; S.F., P. G. Poitier, 46 Ave Laporte. Réunions, 2e et 4e jeudis, 8 hrs p. m., Salle Union St-Joseph St-Henri, 1332 Notre-Dame O.

No 13—CL. ST-JACQUES, Montréal: S.A., M. D. Raoul Larée, 187 St-Hubert; S.F. J. E. Lafontaine, 197 St-Hubert. Réunions, dernier samedi, 3 h. p.m., au No 30 St-Jacques.

No 14—CL. ST-JEROME, Co. Terrebonne: S.A., A. Desrochers; S.F., F. P. Vannier. Réunions, 4e jeudis, 8h. p.m., salle Trudel.

No 15—CL. ST-MEDARD, Côteau-Station: S.A., H. R. Smith; S.F., Abbé J. A. Lippé. Réunions, 4e dimanche, salle Donosté 3.30 hrs p.m.

No 16—CL. ST-VALERIE, Québec: S.A., L. J. B. Lépine, 59 rue Hermine; S.F. et Trés., Emédo Vallières, 412 St-François. Réunions, 3e et 4e mercredis, 8 hrs p.m., salle Moisan.

No 17—CL. ST-STANISLAS, Co. Beauharnois: S.A., Moïse Burgavay; S.F., P. Laplante. Réunions dernier vendredi, salle Laplante.

No 18—CL. NOTRE-DAME DE LA GARDE, Isle Perrot: S.A., W. Fliton S.F., J. Daoust. Réunions, 3e dimanche, 2 1/2 h. p.m., bureau du curé.

No 19—CL. LAROCQUE, Sherbrooke: S.A., J. B. Duchéneau; S.F., E. F. Édouard. Réunions, 3e jeudi, 7.30 hrs p.m., édifice Murray, rue King.

No 20—CL. ST-JOYDE DE TERREBONNE: Chapelain, M. Labbé Perrault; S.B.P.G., J. Charbonneau; Prés., J. A. Lamoignon; S.A., A. Friguat S.F. et T., Jos. Gauthier. Md. E., L. L'Archevêque. Réunions, 2e et 4e mercredis, 8.30 m., salle des Artisans.

No 28-CL ST-MARTIN Co. Laval: S.A., C. A. Desrosiers-Bord-à-Plouffe; S.F., J. L. Allard. Réunions, dernier sa m

No 29-CL HOCHRELAGA, Montréal: S.A., A. Boy, 22e D'arcelin; S.F., W. Desjardins, 16 Déry. Réunions, 2e et 4e mercredi, 8 hrs p.m., 1813 Notre-Dame Est.

No 31-CL MONTOCALM, St-Jacques L'achigan: S.A. et T. M. Arsenault; N.P.: S.F. Dan. Forest. Réunions, dernier dimanche, 8 p.m., à la salle publique.

No 34-CL SALABERRY, Valleyfield: S.A., M. Chétel; S.F., Léopold Lapiante. Réunions, 1er et 3e dimanche, salle Moncho, rue Ste-Josée, à l'heure.

No 36-CL ST-PAUL, ville St Paul: S.A., N. Dombrowski; S.F. et T. Narcisse Boyer. Réunions, dernier mardi, 8.30 hrs p.m. salle Daoust.

No 37-CL OUNTERBOURG: S.A. et Md E., Dr G. Marotte; S.F. 48 Handfield. Réunions, dernier lundi, oureau E. Handfield, 7 p.m.

No 42-CL ST-VINCENT, Montréal: S.A., J. E. Lachapelle, 1566 Ste-Catherine Est. S.F., J. H. Paquette, 224 Fullum. Réunions, dernier jeudi, 8 hrs p.m., salle Larivière, 5 Dufrose.

No 44-CL ST-LOUIS, Montréal: S.A., G. A. Mailloir, 909 Demontigny Est. S.F., Jos de Vaudeville, 877 Berri. Réunions, 1er et 3e mercredi, 8 hrs p.m., Salle Braul, 571 rue Berri.

No 46-CL RIGAUD: S.A., J. A. H. Chevrier; S.F., Jules A. Desjardins. Réunions, le dernier dimanche, au bureau J. A. Desjardins, 8 hrs p.m.

No 48-CL SAGARD, Sault-au-Ecollet; S.A., Avila Prévost; S.F., Fernand Brousseau. Réunions, dernier vendredi, salle Prévost, à 8 hrs p.m.

No 49-CL JAQUES-CARTIER, Lachrie: S.A., J. S. A. Ashby; S.F., A.B. St-Denis. Réunions, 2e et 4e mardis, 8 hrs p.m., salle Union St-Joseph

No 50-CL ST-GUILLEAUME, Co. Yamaaka: S.A., P. E. Sylvester; S.F., L. A. D. Gauthier. Réunions, 3e dimanche 84 hrs p.m., salle Paulique.

No 51-CL ST-JEAN CHEYOSTOME: S.A., J. E. Dérome S.F. et Md. E., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi, 7 hrs p.m. salle du Conseil

No 53-CL STE-JUSTINE: S.A., Georges Desparois; S.F. N. Bédard. Réunions, dernier dimanche, 8 hrs p.m., chez M. Desiré Lauzon.

No 60-CL SOULANGES, Les Odeurs: S. A. Roch LeRoux, Cascades Pointe; S.F., O. Laboursière. Réunions, dernier vendredi, salle Jos. Montpetit, 3 hrs p.m.

No 61-CL MAISONNEUVE, Montréal: S.A., L. P. Fortin 1313 St-André; S.F., P. Lesage, 1173 St-Hubert Réunions, 1er et 3e samedis, salle Eiffel, 8.15 p.m., coin Amherst et de Monnaie 3.

No 64-CL NOTRE-DAME DE HULIS: S.A., Hor. Pitre, 4 Britannia; S.F. et T. Henri Bélanger, rue Principale. Réunions, 1er et 3e samedis, rue du Lac, 3e et 4e vendredi, 8 h. p.m.

No 65-CL ST-FRANCOIS-XAVIER, L'Épiphanie: S.A., Médard Forest; S.F. Geo. Dufort, N.P. Réunions, dernier mercredi chez le notaire Dufort.

No 68-CL LAFRAISIE, S.A., Alpha-Denis Desnoy; S.F., J. B. Hébert. Réunions, 4e lundi, chez Dan Gravel.

No 69-CL ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe, Qué., S.A. B. L'Homme; S.F. L. A. Breton. Réunions: 1er et 3e mardis 197, Cascades.

No 69-CL ST-GEORGES, Maisonneuve: S.A., Michel Couture, 475 Orléans; S.F. Amédée Beupré, 75 Bourbonnière. Réunions, 3e lundi, 8 hrs p.m., 181 Lévesque.

No 72-CL ST-BARTHELEMI, Co. Berthier: Chapelain, Rév. Régis Boon; S.B.F.G., Jos. Lafontaine; Prés.: Ars Barrette, Md.E. E. Landry; S.A., Jos. Joinville; S.F., Ch. L'Heureux. Réunions, 2e lundi, 8 hrs p.m.

No 73-CL CHARLEMAGNE, Ville St-Louis: S.B.F.G., J. F. Lamarque, N. P., 1047 St-Hubert; Prés.: J. B. Martineau, Jr, 735 Memans; S.A., Lou DeFoy, 490 av. Mt Royal, S.F., L. W. Cadieux de Courville, 96 Fontaine; Md.E., Ern. S. Lanson, 411 av. Mont-Royal. Réunions, 1er et 3e mardis, 94 Fontaine 8 hrs p.m.

No 79-CL SORGET, Montréal: Chapelain, Rév. M. Demers, curé; S.B.F.G., J. C. Lamothe, 483a St-Hubert; Prés.: J. P. Labarre, 333 Fullum; Md.E., Ad. Corbin, 218 Maisonneuve; S.A., J. B. Desaulniers, 177A Beaudry; S.F., Wilf. Ploché, 870, Dorchester Est. Réunions, 2e et 4e mercredi, salle Dionne, 784 Est Ste-0-herine, 8 hrs p.m.

No 80-CL PIERREVILLE: S.A. W. L. Shooner; S.F., R. Shooner. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p.m., salle Shooner.

No 82-CL ST-CASIMIR, Co. Forneault: S.A., L. A. Lacroix S.F., J. A. Bélanger. Réunions, 2e et 4e lundi, 7.30 hrs. p.m. salle Frenette.

No 92-CL ST-JOACHIM, Louiseville: S.A., J. A. Vadeboncoeur; S.F., J. E. Lesage. Réunions, 15 et dernier du mois, 441ce Bélair, 8.30 hrs p.m.

No 94-CL NOTRE-DAME DES VICTOIRES, Québec: S.A. L. E. Labroque, 11 carré Notre-Dame; S.F. et T. J. A. Gaurin, 300 Richelieu. Réunions, 4e lundi, 8 hrs p.m., 11 carré Notre-Dame.

No 95-CL STE-MARIE DE LA BRUCE: S.A., F. Pepin; S.F., A. Lemoine-Réunions, dernier dimanche, après la messe, salle publique.

No 100-CL ST-FRANCOIS D'ASSISE, Beauceville: S.A., E. O. Lemoine; S.F., et T. God. Lachance. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p.m., salle Lachance.

101-CL DE LA BRUCE, St-Georges, Co Beauce: S.A., F. Paquet; S.F., Joseph Gagné. Réunions dernier dimanche, chez M. Léger Lemelin, 1.30 hr p.m.

No 103-CL ST-BERNARD, Sorel: S.A. et S.F., A. P. Vanasse. Réunions, 4e dimanche, salle Vanasse.

No 108-CL CHAMPLAIN, Québec: Chapelain, Rév. J. E. Piché; Md.E., P. H. Bédard, 238 St-Jean; Prés.: Jos. Renaud, 418 St-Jean; S.A., J. N. Gagnon, 29 Berthier; S.F., J. E. Renaud, 418 St-Jean. Réunions, 2e et 4e mardi, 8 hrs p.m. salle Mon-reuil, 87 D'Alouille.

115-CL DELOIRIERE: S.A., Emile Guyon, 74recaulville, S.F., Wilfrid Fortier, 34 (sureau); Réunions, 2e et 4e jeudi, à 8 hrs p.m., salle Beaudry, 308 rue St-Joseph.

No 114-CL ST-EUSEBE, Montréal: S.A., Pierre Guéno, 16 Nollada; S.F. et Md.E., J. A. Bangs, 1233 Ontario Est. Réunions, 4e jeudi, salle Lemoine, coin Lafontaine et Ibeville, 8 hrs p.m.

No 116-CL NOTRE-DAME DE GRANBY: S.A., Clarence Fortin; S.F., P. A. Feltus. Réunions dernier mardi, 78 ars o.m., salle St-Jean-Baptiste

No 117-CL ST-AUGUSTE, Montréal: S.A., J. A. Delorme, 154 Agade; S.F. La Deschamps 254 St-Jacques. Réunions, 1er et 3e mardi, 2081 Notre-Dame, 8 hrs p.m.

No 118-CL GARNEAU, Montréal: S.A., J. P. Vincent, 308 Juchat; S.F., Jos. Labelle, 89 Vintet. Réunions, 3e mercredi, salle Duvergnay, 45 Vintet, 8 hrs p.m.

No 119-CL ST-YVES: Chapelain et S.B.F.G., M. le curé J. B. Grenier; S.A. et S.F., J. P. Jacob; Md. E., L. N. E. Lacoursière. Réunions, 3e dimanche, 3 hrs. p.m., salle Leduc.

No 122-CL DUVERGNAY, Montréal: Chapelain et S.B.F.G., Rév. M. Beaudoin; Prés. J. A. Lairdelle, 205 Duvergnay; S.A., Joseph Renaud, 116 Duvergnay; S.F. O. Lespérance; Md. E., Henri Compean, 1307 Notre-Dame Ouest. Réunions, 4e jeudi, à la salle Duvergnay, 45 Vintet, 8 hrs p.m.

No 124-CL TRÉFLUVIERS, Trois-Rivières: S.A., L. G. Jourdain, Bureau de Poste; S.F., A. Lebrun, 23 Bonaventura. Réunions, 1er et 3e mardis, 4 hrs, 188 Ste-Damé.

No 125-CL STE-GENEVIEVE DE BATE-CAN: Chapelain; Rév. M. Beaudoin; S.B.F.G., Demis Barthelet; Prés.: Lido Bélangier; S.A., L. M. J. Thibault; S.F., et T. O. Duval; Md. E., F. X. Baril. Réunions, 4e dimanche, après la messe.

No 126-CL STE-DOUAS, Montréal: S.A., J. A. H. Bohé, 1er, 726 Beaudry; S.F., J. B. Boudry, 288 St-Hubert; Réunions, 2e et 4e mardi, salle St-Médard, 426 Beaudry, 8 hrs p.m.

No 128-CL OLIVE, Montréal: Chapelain, Rév. W. Hébert, S.B.A.; S.B.F.G. Louis Guédon, 74e-Jacques; Prés. Jos. Chevalier, 128 St-Denis; S.A., O. Laplante, 108 St-Urbain; S.F. J. A. Chouinard, 877 Dorchester Est; Md.E., L. A. Gagnier, 288 St-Denis. Réunions, 3e mercredi, Monument National, 8 heures p.m.

No 128-CL BRUCHEUX, Montréal: S.A., J. M. E. Laroche-Bé, 35 Boucher; S.F., J. Arm. Reynault, 310 St-Timothée. Réunions, 1e et 3e vendredi, 208 St-Louis, 208 St-Louis, 8 hrs p.m.

No 140-CL CHELOUTINI: S.A., D. V. Morrier; S.F., A. H. Morrier. Réunions, 1er vendredi, salle Château Ségueyn, 8 hrs p.m.

No 146-CL STE-MARIE, Montréal: S.A., Av. Bourbonnière, 263 Rivard; S.F., Jos. Marois, 238 Fleissia. Réunions, 2e et 4e samedi, salle Gagnon, 243 Maisonneuve, 8 hrs p.m.

No 148-CL CHEVRIER, Montréal: S.A., S. F. et Tres Geo. Guy, 265 Rue des; Réunions, 1er et 3e lundi, 8 hrs p.m., salle Quéval, rue Charlevoix, près Centre.

No 148-CL ST-JEAN-BAPTISTE, Montréal: Chapelain; Rév. M. Anclair, curé; S.B. F. G. Adrien Dépaté, 451A Drolet; Prés., Née Leclerc, 974 Sanguinet; S.A., E. A. Desroches, 628 Vintet; S.F., Y. J. Poiroux, 145 Boulevard St-Laurent; Md. E., P. Barthelet, 397 Drolet. Réunions, 2e et 4e vendredi, 77 Sanguinet, 8 hrs p.m.

No 150-CL LARTIGUE, Longue-Pointe: S.B.F.G., O. Babin; Prés. Jos. Vintet; S.A., C. Lesau; S.F. et T., F. Z. Guy; Md.E., J. P. Deschamps. Réunions, dernier dimanche, 4 hr p.m., salle Guy, Beauvillage.

No 152-CL LECHEUR, Wemotouche, R. L.: Chapelain, Rév. Nap. Leclerc; S.B.F.G., Ad. Archaud, 6 Longley, 510, Prés. J. O. Maranda, M.D., 268 Main; S.A., James F. Gaudin, 15, Gaudin Av.; S.F., J. S. A. Savard, 378 Park Place Md J. H. Boucher 54 av. Hamlet Réunions, 1er et 3e dimanche, 3 hrs. p.m. salle de la Cour Fidélité, 148 Main St.

- No 160—CL. VERDUN, S. A. J. A. Leclair, 129 de l'Église; S.F., Edgar St-Onge, 17 de l'Église. Réunions, 3e et 4e lundis, salle Caron, 2 Mullarky 8 hrs p.m.
- No 161—CL. STE-MICHAËLSTIQUE, S. A. Paul Em. Robon; S.F., J. H. Langlois. Réunions, dernier mercredi, au 100 rue Mar ché, 8 hrs p.m.
- No 162—CL. DOLLARD, Montréal: S. A., A. E. Sénéchal, 78 Sévèrer; S.F., L. O. Fontaine, 210 Hibernia. Réunions, 1er et 3e mardis, 8 hrs p.m., salle Unity, 690 Wellington.
- No 163—CL. ST PAUL DE GRAND MÈRE, Grand Mère: S.A., Ar b. Tremblay 47. F. G. Roy. Réunions, 3e et 4e vendredis, salle Lecteur, à 7 1/2 hrs p.m.
- No 164—CL. LACHERAYE, Fraserville: S.A., J. Y. Pcm met; S.F., Alfred Denardine, Rivière du Loup. Réunions, 3e lundis, 8 hrs p.m., salle des Forestiers indépendants.
- No 170—CL. LEON XIII, Montréal: S. A., J. E. Beaulieu, 266a Montcalm; S.F., J. A. La Roche, 400, Mont-Royal. Réunions, 3e et 4e vendredis, 88 St-Denis, 5 hrs p.m.
- No 171—CL. CREMAZIE, Ville St-Louis: Chapelain, Rév. G. M. Lepailleur, Père curé, Chas. Hon, V.F.; S.F., G., Alf. Du anieau, 638 Bid St-Joseph; Prés., Nap. Roy, 79 Cavray; S.A., Geo. Desnoes, N. F., 1790 St-Laurent; S. F., Alex. Drouin, 82 de Grand; Md.E., E. Faller, 1870 St-Laurent. Réunions, 2e et 4e mardis, Édifice Bq. des Marchands, coin Laurier et St-Laurent, 8 hrs p.m.
- No 172—CL. FRONTENAC, Montréal: S. A., Ans. Drouin 120 Ste-Élisabeth du P.; S.F. J. G. Lacombe, 319 Amherst. Réunions 3e et 4e lundis, salle Eiffel, coin Amherst et Demontigny.
- No 173—CL. CONTANT, Montréal: Prés., Alc. Daipé, 470 St-André; S. A., Edr. Durois, 53 Parc LaFontaine, S. F. Era. Laquerre, 463 Laguchetière Est; Md.E., J. E. Bastien, 85 Victoria, Tél. Bell, Ext. 3424. Réunions, 3e et 4e mercredis, salle Gagnon, coin Amherst et Demontigny, 8 hrs p.m.
- No 174—CL. ST-JEAN DE LA CROIX, Ville St-Louis: Chapelain, Rév. A. J. Fréfontaine; S.F., G., Onés. Tremblay, 154 Quer. es, Outremont Jet; Prés., Dieud. Juteau, 1019 Clark; S.A., S.F. et Trés., H. Paradié, 1873 St-Dominique; Md. E., J. G. Dugas, 2850 St-Laurent. Réunions, 3e et 4e vendredis, 8 hrs p.m., salle Club Mac Oil, 89 Beaudine.
- No 177—CL. PAPINEAU, Montréal: S.A., R. Huberdeau, 1347 Ste-Catherine Est; S.F., J. A. Favreau, 15 Dufresne. Réunions 2me vendredi, salle Larivière, Dufresne, 8 hrs p.m.
- No 179—CL. ST-CAMILLE, Co. Wolfe: S.A. et S.F., Anatole Beaubien. Réunions, dernier lundi, salle Publique, 8 00 hrs p.m.
- No 180—CL. ST-PHILEMON, Ste-Anne Centre: S. A., F. X. D. Tremblay; S.F. et Trés., A. Dupuis; Md.E., F. J. Bédard. Réunions, 3e dimanche, salle Publique, 1 hr p.m.
- No 181—CERCLE STE-CROIX, Co. Compton: S.F., G., Rév. M. H. Gaultin; Prés., Jos. Roy; S.A., S.F. et Trés., J. G. Beaudin; Md E., P. Vandanaque. Réunions, dernier dimanche, chez M. J. G. Beaudin, à 1 heure p.m.
- No 182—CL. RACINE, Weedon: S.A., S.F. et Md.E., J. F. C. Lamieux. Réunions, 3e samedi, salle Mercier, Weedon Station, 8 hrs p.m.
- No 183—CL. ST-PROSPER: S.A. S.F. et Md.E., F. X. Mastoote. Réunions, 3e mercredi, 7 1/2 hrs p.m., salle Publique.
- No 186—CL. ST-ALPHONSE, Thetford Mines: S. A., Vaillancourt, S.F. et T. Jos. Dugal. Réunions, dernier jeudi, salle Ferron, 7 hrs p.m.
- No 187—CL. ST-APOLLINAIRE: S.A., Emile Rousseau; S.F. et T. Benj. Demers. Réunions, dernier samedi, au couvent, à 7 hrs p.m.
- No 188—CL. LEGARDEUR, St-Antoine de Lotbinière: S.A., Geo. Garneau; S.F., Ch. Bergeron. Réunions, dernier jeudi, au presbytère; 7 hrs p.m.
- No 189—CL. ST-DÉSIRÉ, Black Lake: S.A., David Champagne; S. F., J. E. Ouellette. Réunions, 3e dimanche, salle des Forestiers Catholiques, 1 hr p.m.
- No 190—CL. ST-FERDINAND, St-Ferdinand d'Hallfax: S.A., S.F. et T., Alfred Roberge. Réunions, le 28 du mois, salle Ferron, 8 hrs p.m.
- No 194—CL. ST-BERNARDIN, Waterloo: S.A., M. Bourgeois; S.F., Léon Rasicot. Réunions, 3e dimanche, 1 h. p. m. salle de la Fabrique.
- No 196—CL. DUMOULIN, Yamachiche: S. A. et S.F., A. J. Desnoes. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p.m., salle Desnoes.
- No 197—CL. LA SALLE, Montréal: S.A., H. Emile Duquette, St-Félicité; S.F., J. C. Duquette, 117 St-Ar gus. Réunions, 1e et 3e mardis, 8 heures p. m., salle de l'Union St-Joseph, 1882 Notre-Dame Ouest.
- No 199—CL. ST-BASILE, Co Portneuf: S A., J. L. Hardy S. F., Jos. Genest. Réunion, dernier lundi, 7.30 hrs p.m.,
- No 200—CL. ST-STANISLAS D'ASCOT, Ascot Corner: S.A., Cléop. St-Cyr; S.F., J. B. Morin. Réunions, 3e dimanche, après la messe.
- No 204—CL. PLE X, West Shefford: S.A. et S.F., J. A. Gagnon. Réunions, dernier jeudi du mch, à la salle Elm Grove Hall 8 hrs p.m.
- No 206—CL. LAFONTAINE, Montréal: S.F., G., Théop. Joly, 264 Chateauguy; Prés., J. E. Beaulieu, 276 St-Charles; S. A., F. Duhéau, 729 Charlevoix; S. F., E. Beaudin, 479 Centre; Md.E., J. W. Collette, 347 Centre. Réunions, 3e et 4e lundis, salle Ficar, rue Charlevoix, 8 hrs p.m.
- No 207—CL. ST-DENIS, Co St-Hyacinthe: S.A., J. O. Vélina; S.F., L. E. Charon. Réunions, 3e dimanche, 8 hrs p.m., chez le Secrétaire Financier.
- No 208—CL. ST-OURS, Co Richelieu: S. A., R. H. Duhamel, St-Roch; S.F., J. H. A. Laros. Réunions, 3e dimanche, après la messe, bureau des notaires Duhamel & Fils a.
- No 209—CL. COURCELLES, Co Beauve: S.A., Uld. Allard; S.F. et T. Nap. Brusseau. Réunions, dernier dimanche, 3 h p.m.
- No 210—CERCLE ST-VITAL, Lambert: S.A., Valm. Deveau; S.F. Elzéar Deveau. Réunions, 3ème dimanche, à la salle publique.
- No 212—CL. CADIEUX, St-Joseph de Borel: S. A., G. A. Lévesque; S.F. et Md.E., J. J. Guertin. Réunions, 4e dimanche, à 3 hrs p.m., salle Filstrait.
- No 213—CL. ST-ROCH, Co L'Assomption: S.A. et S.F., Arcade Lebeau; Md E., J. A. Labrèche. Réunions, dernier dimanche, 3.30 hrs p.m., chez le secrétaire.
- No 214—CL. LA VALLEE, Causapscal: S.F. et S.A., A. J. Rioux. Réunions, dernier dimanche, 2.30 hrs p.m., salle Bonchard.
- No 215—CL. ST-PACOME, Kamouraska: S.A., L. M. Lebrun; S.F. et Md.E., T. W. Michaud. Réunions, dernier dimanche, salle Publique, après vêpres.
- No 217—CL. STE-PRAËXÉ, Bromptonville: S.A., J. O. Beaumais; S.F., Jules Dumont. Réunions, dernier dimanche, 1.30 p.m., soussagement de l'église.
- No 219—CL. GRAVEL, L'Avenir: S.A., Jcs Gorn; S.F., J. C. St-Amant. Réunions, 3e jeudi, 7.30 hrs bureau du notaire St-Amant.
- No 221—CL. ST-MALACHIE, Ormstown: S.A., L. A. Roussau, H. P.; S.F. et J. E. Daoust. Réunions, dernier dimanche, à la salle de l'école catholique, 11.30 h. a.m.
- No 222—CL. GARDE CHAMPLAIN, Québec: S.A., J. O. Sé langer 246 Rue Richelieu; S.F., Léon Nadeau, 12a Ste-Thérèse. Réunions, 4e lundi, 8.30 p.m., salle Brunet, rue St-Joseph.
- No 224—CL. IMMACULEE-CONCEPTION, Cookshire: S.A., Nap. Voisine; S.F., Art Laprise. Réunions, 3e dimanche, 7.30 hrs p.m., à l'école catholique du village.
- No 226—CL. ST-THÉOPHILE DU LAC, Jase à la Tertre S.A., Donas Bellefleur; S.F. et Md E., J. E. Colin. Réunions troisième vendredi, 8 hrs p.m., chez M. le curé Sculay.
- No 227—CL. VIGES, Montréal: S. A., Alb. Desnoes, 25 Dufresne; S. F., H. A. Quinlan, M.D., 1331 Ste-Catherine Est. Réunions, salle Larivière, 5 rue Dufresne, les 1er et 3e mercredis, 8 hrs p.m.
- No 228—CL. D'YVERVILLE, Sherbrooke-Est: S. A., Will. Lagardé; S.F., McGea. Réunions: 3e mercredi, salle Murray, rue King, à 7.30 hrs p.m.
- No 229—CL. FAHRE, Delorimier: S.A., A. C. Milnes, 1129, ave Delorimier; S.F. et Trés., J. N. P. Lalerge, 1106 Rachel; Md.E., Alf. Dauch, 1108 Rachel. Réunions, 3e et 4e jeudis, salle Delorimier, 1129 ave Mont-Royal Est, 8 hrs p.m.
- No 229—CL. LAVALOISE, Capleton: S.A. J. E. Magrand; S.F. et T. Edw. J. C. McGea, Capleton Mine. Réunions, 3e samedi à l'école paroissiale.
- No 230—CL. D'YVOUILLE, Sherbrooke: S.A., G. H. Vaillancourt; S.F. et T., E. C. Gaston. Réunions, 3e dimanche, 1.30 h. p.m., Block Murray.
- No 232—CL. ROBERVAL, Abestoes: S.A., J. O. A. Delisle; S.F., Gédéon Boisvert. Réunions, après la grand'messe, salle Bruneau.
- No 233—CL. DE BRAUJEU, Wotton: S.A., J. T. A. Guavel MD; S.F., David Cormier. Réunions, 3e dimanche à midi, salle publique du village.
- No 235—CL. ROUSSIN, Pointe-aux-Tremblis: S.A., O. Ger vaux; S.F., Art. Senes. Réunions, dernier dimanche, 7 hrs p.m., chez M. O. Ger vaux.
- No 236—CL. RESTIGOUEN, N.E. S.A., Aurèle Lemaux; S. F., J. T. Vastour. Réunions, 1er dimanche 1.30, hr. à la salle St-Onge.
- No 244—CL. ST-PHILIPPE, Windsor Mills: S.A., Frédéric Leclerc; S. F., Joseph Fournier. Réunions, 4e dimanche, 1 h. p.m., soussagement de la Sacristie.

L'ALLIANCE NATIONALE

No 202—CL. ST-THOMAS, Compton; S. A., L. C. Drolet; S. F. & T. Lauro; Réunions: Même vendredi, à 8 hrs p.m., salle de M. Guérin Focin.

No 203—CERCLE ST-EDMOND, Coaticook; S. A., Léon Tanguay; S. F., Félix I. Lafite; Réunions, même dimanche, hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste.

No 204—CERCLE ST-RAPHAËL, S. A. et S. F., Jules Tanguay; Réunions, 3e dimanche, au bureau de Dr Beisson, à 8 hrs p.m.

No 205—CERCLE RICHMOND, Co. de Richmond; Chapeau, Rév. M. J. A. Bédouin; S. F. G., Ernest Poulin; Prés., A. J. Bédard; S. A., Médéric Gagnon; S. F., J. B. Bernard; M. E., John Hayes; Réunions, dernier mercredi, 7.30 hrs p.m., salle du Collège.

No 206—CL. DE LA PELTIE, Rock Island; S. A., C. A. Lebans; S. F., Geo. Boisvert; Réunions, 1er dimanche, à hrs p.m., salle St-Joseph.

No 207—CL. ST-ANTOINE DE PADOUA, S. A., S. F. et T., A. F. Leblanc; Réunions à 8 hrs p.m., salle des Forestiers Catholiques.

No 208—CL. DUPLESSIS—Le Patrie, S. A., Tanc Sallé; S. F. et T., Mag. Bourret; Réunions à 8 hrs p.m., salle magasin Bourret.

No 209—CERCLE TURGON, St-Fidèle, Co. de Bellechasse; S. F. G., Hon. Adolphe Tanguay; Prés., Emile Livé; S. A., L. J. Tanguay; S. F. et T., E. Bernier; M. E., L. Blais; Réunions, même dimanche, à 8 hrs p.m., chez L. J. Turgon.

No 210—CERCLE MONT CARMEL, St-Malo d'Acadie; S. A., Basile Madore; S. F. et T., L. P. Brassé; Réunions, même dimanche, après l'office divin, salle des Forestiers Catholiques.

No 211—CERCLE ST-VENANT, Farnetville; S. A., Albert Choquet; S. F. et T., L. G. Garon; Réunions, même samedi, 7 hrs p.m., salle des Forestiers Catholiques.

No 212—CERCLE ARTHABASKA, Arthabaska; S. A., A. A. Fisher; S. F. et T., F. X. Lemieux; Réunions, même vendredi 7 hrs p.m., à l'Hôtel de-Ville.

No 213—CERCLE STE CLOTILDE, Ste-Clotilde d'Horion; S. A., Wilfrid Bergeron; S. F. et T., Omer Lecapota; Réunions 3ème dimanche, 1.30 p.m., chez M. Art Aucoin.

No 214—CERCLE RIVIERE-A-PIERRE, Rivière-à-Pierre; S. A., S. F. et T., Wilfred Voyer; Réunions, dernier samedi, 8 h. p.m., salle Cauchon.

No 215—CERCLE ROYAL, Ville St-Louis; S. A., J. H. Paullin, St-Quarbes, Outremont; S. F. et T., W. L. Poiré, 1935 St-Laurent, Mile End; Réunions, 3e et 4e lundis, salle Banque des Marchands.

No 216—CERCLE COLOMB, Roxton Falls; S. A., Norma Blanchard; S. F. et T., Rémi Tétrault; Réunions, 3ème lundi, 7.30 p.m., chez des Chevaliers de Colomb.

No 217—CL. ST-CAJETAN, Mascouville, Co. Brome; S. A., S. F. et T., Pierre Duchesneau; Réunions, 3e dimanche, à 11 hrs p.m., école du village.

No 218—CERCLE LACADIE, Co. St-Jean; S. A., Victor Brault; S. F., A. D. Deland; Réunions, dernier dimanche, 8 hrs p.m., salle de la Fabrique.

No 219—CL. NAPOLEON, Charlevoix, Co. L'Assomption; S. A., S. F. et T., Frédéric Béland; Réunions, 4e dimanche, à 8 hrs p.m., salle des Artisans.

No 220—CL. ST-OYRILLE, Co. Drummond; S. A. et S. F., J. F. Paré; Réunions, dernier dimanche, salle du notaire Paré.

No 221—CL. POINTE-CLAIRE, Co. Jacques-Cartier; S. A., S. F. et T., J. F. Loguail; Réunions le mardi, 7.30 p.m., salle de l'Hôtel de Ville.

No 222—CL. BOISQUET, Knowlton, Co. Brome; S. A., Y. A. Givras; S. F. et T., L. L. Ledoux; Réunions, 3e mardi, 7.30 hrs p.m., à l'Hôtel de Ville.

No 223—CL. ST-PRIME, Co. du Lac St-Jean; S. A., J. A. Auclair; S. F. et T., A. F. Vézina; Réunions, dernier lundi de mois, à 7 hrs p.m., salle Méreny.

No 224—CL. ST-FELICIE, Co. du Lac St-Jean; S. A., S. F. et T., F. N. Tremblay; Réunion, dernier lundi, à hrs p.m., à l'école du village.

No 225—CL. GRATON, Pawtucket R. I.; S. A., Arthur Alix, 5 Mary; S. F. et T., N. L. Bouchette; 925 Main St.; Réunions, 3e dimanche du mois, hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste.

No 226—CL. ST-WILBROD, Hébertville Station, Lac St-Jean; S. A., Nap. Huiron; S. F., Jos. A. F. T.; Réunions, 3e dimanche du mois, à 1 hr. p.m., club St-Jean-Baptiste.

No 227—CL. MONTAGNAIS, Roberval, Lac St-Jean; S. A., J. E. Bivly; S. F. et T., Philippe D'Alaire; Réunions, 2e et 4e vendredi 12 et 18 hrs p.m., à l'Hôtel de Ville.

No 228—CL. ST-GEDEON, St-Gédéon, Lac St-Jean; S. A., Ed. Rainville; S. F. et T., Thomas Lavoye; Réunions: 4e dimanche du mois, à 7.30 hrs. p.m., Salle Publique.

No 229—CL. METABETCHOUAN, St-Jérôme, Lac St-Jean; S. A., P. J. Bte Lafosse; S. F. et T., F. Plourde; Réunions, dernier dimanche du mois, à 1 hrs. p.m., Salle Plourde.

No 230—CERCLE CHAPLEAU, Latrelle, Co. de Labelle; S. A., W. Moraville; S. F. et T., H. W. Légaré; Réunions, dernier dimanche du mois, à 7hrs p.m. salle du Club Artistique.

No 231—CERCLE STE-AGATHE, Co. de Terrebonne; S. A. D. Côté; S. F. et T., Avila Bouliard; Réunions, dernier dimanche du mois, à 3hrs p.m. salle Forget.

No 232—CERCLE TETREAUVILLE, Comté d'Hoche-laga; S. A., Ephrem B-nolt; S. F. T. et M. E., Geo. Lacombe; Réunions, 2e et 4e vendredis, à 8 hrs. p.m., chez M. A. Grout.

No 233—CERCLE LAROUCHE, St-Bruno, Lac St-Jean; S. A., Edgard Bouchard; S. F. et T., Philippe Simard; Réunions, dernier samedi du mois à 7.30 hrs p.m., salle publique.

No 234—CERCLE LAUBIER, Montreal, Sp., P. G. Donald Morrison, 214 Ste-Catherine Est; Prés., J. A. Lafontaine, 138 Ste Denis; S. A., Emile Gorcey, 236 Ste Catherine Est; S. F. et T., Isidore Miquelin, 55 St-Laurent; Md. Ex., L. F. Dorval, 837 Ste-Denis; Réunions, 1er mardi, 3 Craig Est, à 8 hrs. p.m.;

No 301—CL. STE-ADELE, comté de Terrebonne; S. A. A. Lanther; S. F. et T., Ed. L. Dupré; Réunion, 4e vendredi, 7.30 p.m. Salle E. Longpré.

No 302—CL. OKA, comté de Deux-Montagnes; S. A. Adolphe Chéné; S. F. et T., M. E. J. W. Oumet; Réunion, 3e dimanche, 3 p.m. Salle du Collège.

No 303—CERCLE BOUCHETTE, Lac St-Jean; S. A., J. E. Merin; S. F. et T., Eugène Jabbri; Réunions, dernier dimanche, à 4 h. p.m., salle Turin.

MALADIE

Les contributions ci-dessous sont exigibles des membres qui se sont inscrits pour recevoir des bénéfices hebdomadaires en cas de maladie, — d'après leur âge à l'inscription.

Age	Taux	Age	Taux	Age	Taux	Age	Taux
Ans	Cts	Ans	Cts	Ans	Cts	Ans	Cts
18	35	27	40	36	45	45	50
19	36	28	40	37	46	46	50
20	36	29	41	38	47	47	50
21	37	30	41	39	48	48	50
22	37	31	42	40	49	49	50
23	38	32	43	41	50	50	50
24	38	33	43	42	51	51	50
25	39	34	43	43	52	52	50
26	39	35	44	44	53	53	50
							1.00

Une légère cotisation mensuelle est imposée par le cercle pour couvrir ses frais d'administration, tel que loyer, etc., et pour payer \$1.00 par année pour chaque membre au Conseil Général.

FRS. MARTINEAU,

MARCHAND DE

Peintures, Ferronneries, Huiles, Vernis,

Materiaux de Construction, Tuyaux en Gres.

TAPISSERIE NOUVELLE, assortiment complet et varié

Nos 721-723, Rue Ste-Catherine Est

SUCOURSALE : 417, RUE OENTRE

(Membre de l'Alliance Nationale)

Consultations 2 a 6 p. m.

Tel. Bell Est 2324

Dr Paul Ernest Bousquet

SPECIALISTE

Maladies des Yeux, des Oreilles du Nez et
de la Gorge.
Assistant à la Clinique de l'Hôtel-Dieu.

**101, RUE ST-DENIS
MONTREAL**

MAURIN, C.R.

J. T. CARDINAL, L.L.B.

L. J. LORANGER, L.L.L.

BEAUDIN, CARDINAL & LORANGER

.. Associés ..

1208 RUE NOTRE-DAME.

Bénéficiaires de J. T. Cardinal, membres fondateurs de l'Alliance.

Téléphone Bell : Main 2358.

Arthur Laramée,

AVOCAT

17, CORNÉ DE LA PLACE-D'ARMES, - MONTREAL

(Membre du Cercle St-Pierre.)

Banque d'Hochelaga

MONTREAL

Capital autorisé : \$4,000,000.

Capital payé : \$2,500,000.

Fonds de Reserve et Surplus : \$2,000,000.

La Banque ONZE bureaux dans la ville ; elle reçoit les dépôts d'épargne lesquels peuvent être retirés à volonté et sur lesquels elle paie 3% d'intérêt QUATRE FOIS par année.